

## Situation épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres

- Édition du 10 mai 2022

La note présente dorénavant des données couvrant parfois des périodes différentes, toujours sur 7 jours et permettant toujours d'apprécier les tendances

### Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S18 du 30 avril au 6 mai 2022)

**Le ralentissement de la circulation virale se poursuit en Deux-Sèvres. Les taux d'incidence et de positivité diminuent pour la quatrième semaine consécutive (TI : 336,5 cas pour 100 000 habitants ; TP : 25,4 %). L'activité de dépistage baisse : 4 943 tests réalisés cette semaine (1 254 nouveaux cas identifiés) contre 5 477 tests réalisés la semaine précédente (1 658 nouveaux cas identifiés) – un constat illustrant qu'au moins ¼ des tests réalisés en Deux-Sèvres sont positifs.**

**La circulation virale dans le département est quasi exclusivement liée au variant Omicron, comme pour la région.**

**La circulation virale demeure particulièrement active chez les 90 ans et plus (696 cas pour 100 000 habitants).**

**A l'échelle infra-départementale, la circulation virale diminue dans tous les établissements publics de coopération intercommunale.**

**Le nombre de nouvelles hospitalisations et de nouveaux décès ralentit (-16 hospitalisations / +2 décès recensés en une semaine) – 70 % des patients sont hospitalisés en médecine conventionnelle (y compris séjours aux urgences).**

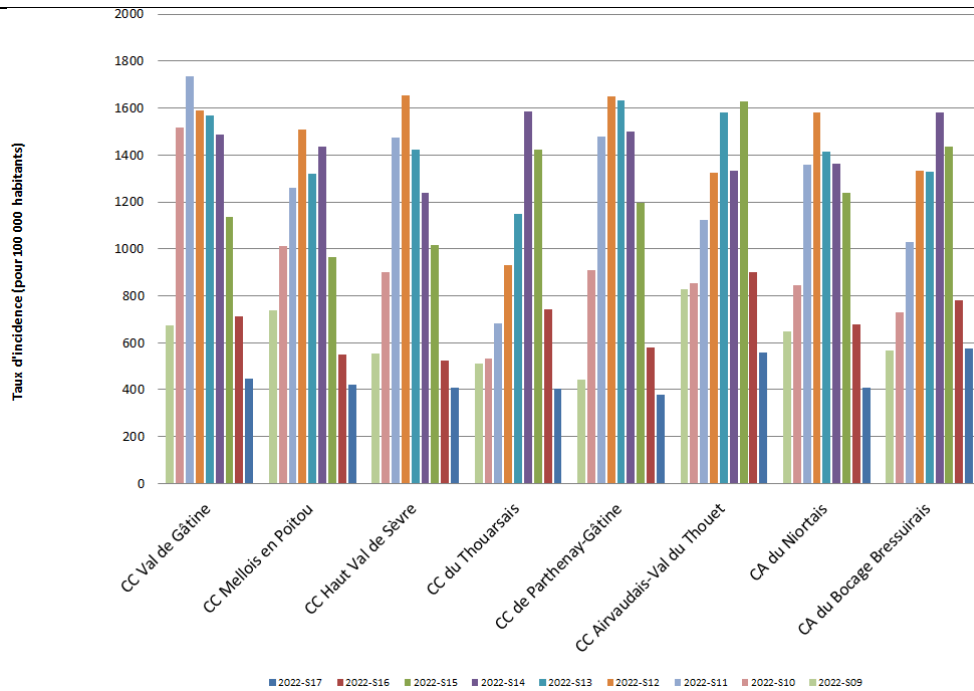
**La vaccination, les dépistages et les gestes barrières restent nos atouts afin d'éviter une reprise épidémique.**

- En semaine S18, les Deux-Sèvres est le 6<sup>ème</sup> département néo-aquitain où la circulation virale est la plus active (les Landes sont à 416,5, la Gironde est à 289,6). Le taux d'incidence s'établit à **336,5 cas pour 100 000 habitants en Deux-Sèvres** (1 254 personnes testées positives) contre **326,3 cas pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine**. Ce taux est de 406,3 pour les 65 ans et plus dans le département (390,8 cas pour 100 000 habitants en région). Le **taux de positivité est de 25,4 % (21,5 % en région)**. Le **taux de dépistage est de 1 326,5 pour 100 000 habitants**, soit 4 943 tests réalisés cette semaine (**1 515,2 pour 100 000 habitants en région**). En Deux-Sèvres, ce sont les 90 ans et plus qui sont les plus touchés (696 cas pour 100 000 habitants).
  - Sur 904 tests positifs, 445 résultats de criblage sont disponibles : 91,4 % ont présentés une des mutations associées au variant Omicron. En Nouvelle-Aquitaine, les mutations associées au variant Omicron représentent 98,6 % des cas.
  - Pour mémoire, en semaine 17, 1 658 nouveaux cas ont été détectés. Le taux d'incidence était de 444,9 cas pour 100 000 habitants (456,4 cas pour 100 000 habitants en région). Le taux de positivité était de 30,3 % (26,8 % en région). La circulation virale était la plus faible sur la CC de Parthenay-Gâtine et la plus élevée sur la CA du Bocage Bressuirais. Le niveau de dépistage baissait ; 5 477 tests étaient réalisés (RT-PCR ou antigéniques).
  - À ce jour, **40 hospitalisations Covid-19 sont en cours** (-16 en une semaine). Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, 2 898 entrées en séjour d'hospitalisation pour Covid-19 ont eu lieu. En Deux-Sèvres, aucun lit de réanimation n'est occupé par des patients Covid-19.
  - **697 décès de la CoVid-19 sont à déplorer depuis le début de l'épidémie (+2 en une semaine).**
  - **83,3 % de la population en Deux-Sèvres a reçu au moins une injection, 82,5 % de la population a un schéma vaccinal complet et 65,9 % de la population a fait l'objet d'un rappel.** Ces taux sont supérieurs de ceux de la région (82,3 %, 81,4 % et 63,6 %).
- 16,3 % des personnes âgées de 80 ans et plus ainsi que 4,2 % des 60-79 ans ont reçu une deuxième dose de rappel** (respectivement 16,0 % et 4,4 % en région).

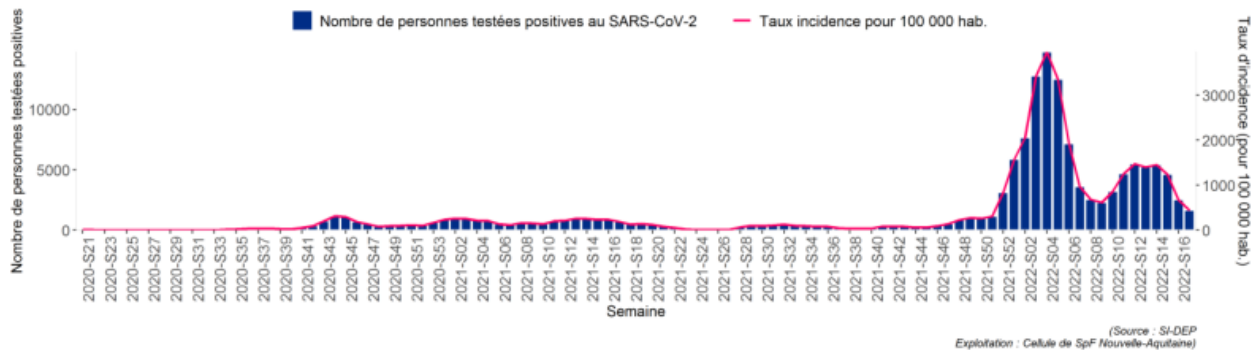
# Suivi de l'épidémie

**Tableau 1 : évolution du nombre de cas positifs au test virologique du SARS-CoV-2 en Deux-Sèvres**

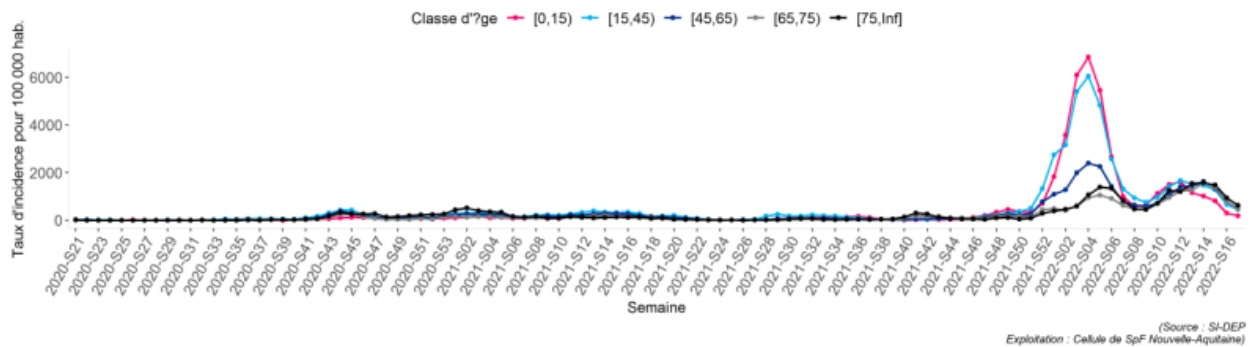
Semaine	S04	S05	S06	S07	S08	S09	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17
Nombre de cas positifs	14 686	12 447	7 130	3 587	2 528	2 264	3 217	4 676	5 477	5 196	5 389	4 614	2 505	1 658



**Figure 1 : Taux d'incidence par territoire et par semaine (S09 – S17)**

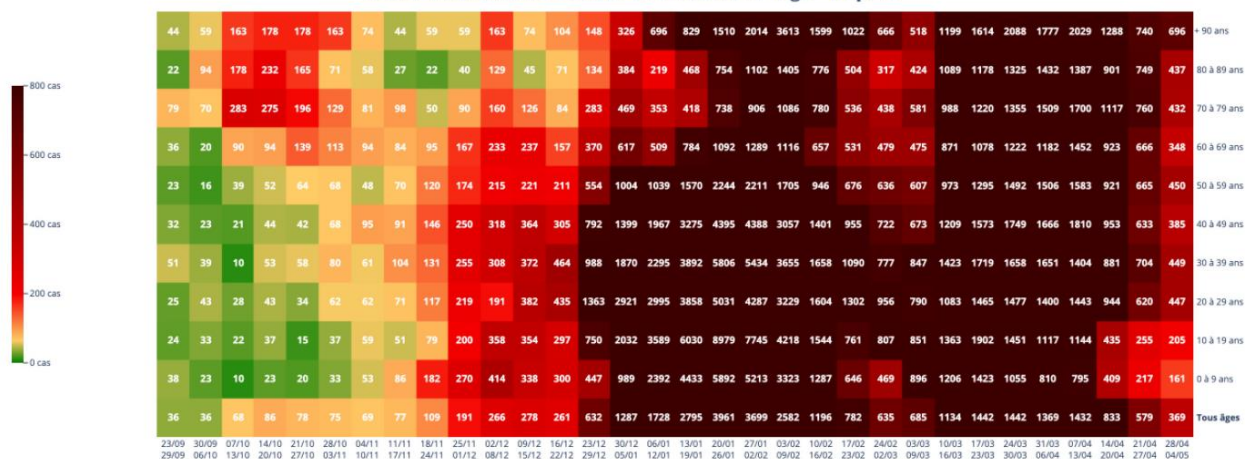


**Figure 2 : Évolution hebdomadaire du taux d'incidence et du taux de positivité des tests réalisés, département des Deux-Sèvres**  
Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par SPF. Il ne présente donc pas les chiffres de la semaine S18.



**Figure 3 : Taux d'incidence par classe d'âge, département des Deux-Sèvres**

Taux d' incidence du Covid19 en fonction de l'âge • Dép. 79



Lecture : une case correspond au taux d' incidence pour une tranche d'âge (à lire à droite) et à une date donnée (à lire en bas).  
Du rouge correspond à un taux d' incidence élevé. Date : 07 mai - Source : @GuillaumeRozier covidtracker.fr - Données : Santé publique France

Figure 4 : Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par Santé publique France. Exploités par <https://covidtracker.fr/>.

## Hospitalisations

	Nombre de lits de réanimation installés	Nombre de lits supplémentaires en réa. disponibles sous 48h	Total de lits en réanimation	Nombre de patients Covid-19 en réanimation	Taux de patients Covid-19
Deux Sèvres	10	5	15	0	0,0 %
Nouvelle-Aquitaine	418	63	481	41	8,5 %

Tableau 2 : Nombre de lits de réanimation et occupation des lits par les patients CoVid-19

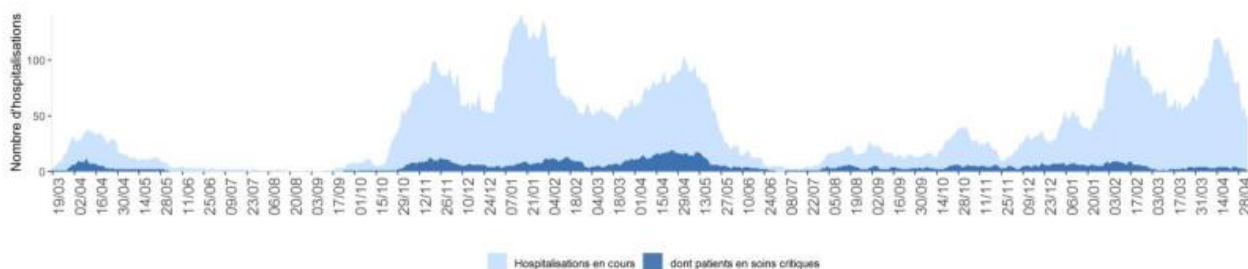


Figure 5 : Évolution quotidienne du nombre d'hospitalisations pour la Covid-19 en Deux-Sèvres, dont admissions en réanimation  
Source SI-VIC (système national d'information de suivi des victimes), exploitation SPF  
**Au 10 mai 2022, 40 hospitalisations étaient en cours.**

## Vaccinations

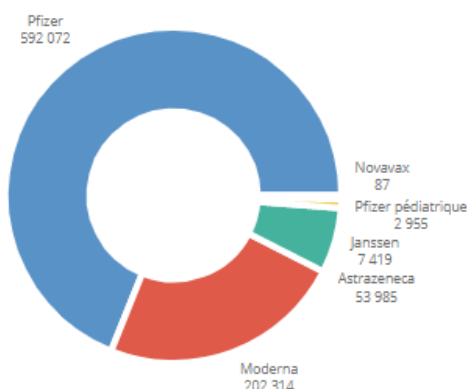
En Deux-Sèvres, le nombre de vaccinations est de **863 262 injections depuis début janvier 2021**. **83,3 % des deux-sévriens ont reçu la première injection (82,3 % en région), 82,5 % ont eu un schéma vaccinal complet<sup>1</sup> (81,4 % en région) et 65,9 % ont reçu une dose de rappel (63,6 % en région).**

Les personnes âgées de 65 ans et plus possèdent le taux de rappel le plus élevé : 88,3 % d'entre eux ont reçu une primo-vaccination complète et un rappel (contre 77,8 % chez les 30-64 ans, 80,1 % chez les 18-29 ans et 20,3 % chez les 12-17 ans).

**Pour la population éligible à la deuxième dose de rappel : 16,3 % des personnes âgées de 80 ans et plus ainsi que 4,2 % des 60-79 ans ont reçu une deuxième dose de rappel (respectivement 16,0 % et 4,4 % en région).**

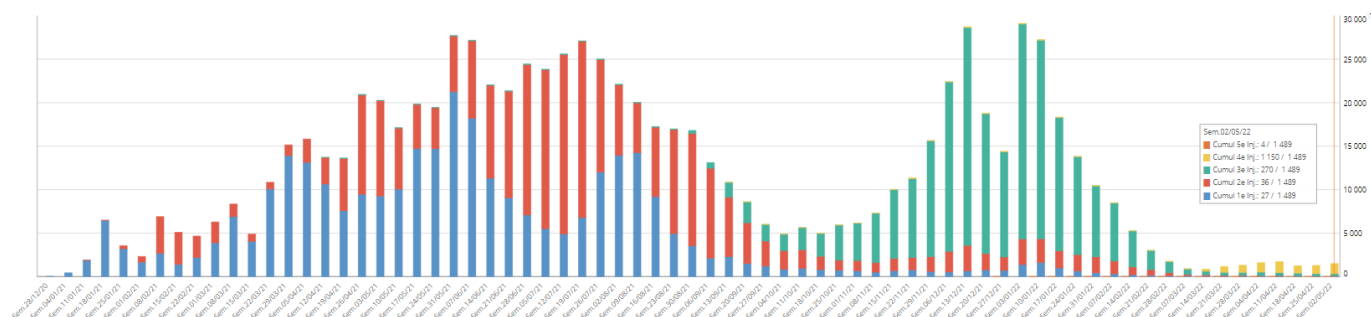
**Tableau 3 : Nombre de personnes ayant été vaccinées en Deux-Sèvres**

	du 04 janv. 2021 au 8 mai 2022
Au moins une dose	310 257
Schéma vaccinal complet	307 358
Vaccination de rappel	245 647



**Figure 6 : Répartition des injections par vaccin en Deux-Sèvres. Source SI-Vac, exploitation ARS**

	Semaine 10	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13	Semaine 14	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18
Nombre quotidien d'injections en Deux-Sèvres	871	827	1 154	1 220	1 583	1 585	1 186	1 237	1 489



**Figure 7 : Nombre quotidien d'injections en Deux-Sèvres, tout lieu, tout âge, tout vaccin. Source SI-Vac, exploitation ARS**

**En semaine 18, 1 489 injections réalisées en Deux-Sèvres**  
dont 27 primo-injections, 36 deuxièmes injections, 270 1ers rappels, 1 154 2èmes rappels (4ème injection et +).

<sup>1</sup> **Schéma vaccinal complet** : suivant la personne, un schéma vaccinal correspond à 2 injections du même vaccin, ou parfois à 3 injections (personnes immunodéprimées), ou à 1 injection après avoir contracté la maladie plusieurs mois avant, et parfois à 2 injections avec 2 vaccins différents, etc.



**La vaccination**  
**QUEL VACCIN SELON MA SITUATION ?**

  
**Mon âge**

  
**Ma situation**

  
**Pfizer-BioNTech**

  
**Moderna**

  
**Janssen**

  
**Novavax**

<b>0 à 4 ans INCLUS</b>		<i>Mon enfant ne peut pas se faire vacciner</i>			
<b>5 à 11 ans INCLUS</b>	Quelle que soit la situation de mon enfant*	✓ <small>(sous pédiatres spécialement destinés aux enfants)</small>			
<b>12 à 17 ans INCLUS</b>	Quelle que soit la situation de mon enfant*	✓			
<b>18 à 29 ans INCLUS</b>	Quelle que soit ma situation	✓			✓
	J'ai une contre-indication aux vaccins à ARNm				✓
<b>30 à 54 ans INCLUS</b>	Quelle que soit ma situation	✓	✓		✓
	J'ai une contre-indication aux vaccins à ARNm				✓
<b>55 ans ET PLUS</b>	Quelle que soit ma situation	✓	✓		✓
	J'ai une contre-indication aux vaccins à ARNm			✓ <small>(pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19)</small>	✓

**N.B. :**

- La vaccination est possible en centres de vaccination et auprès de nombreux professionnels de santé : pharmaciens, médecins (généralistes ou spécialistes), médecins du travail, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes. Elle est également possible en laboratoire de biologie médicale, à domicile ou encore peut être organisée sur le lieu de soin des personnes.
- Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection dans le cadre de leur schéma de primo-vaccination, sur la base d'un justificatif (test PCR ou antigénique positif de plus de 2 mois) ou à la suite d'un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) positif.
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.
- Les autorités scientifiques recommandent le recours à un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna) en priorité lorsque c'est possible.

**Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :**  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)


version : 03 février 2022



## Le rappel : POUR QUI ET QUAND ?

Pour les personnes de 12 ans et plus ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur dernière injection, il n'est pas nécessaire de faire une dose de rappel.

Le rappel vaccinal se fait avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé.

Mon âge	Ma situation	1 <sup>re</sup> dose de rappel	2 <sup>e</sup> dose de rappel
<b>12 à 17 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 6 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
<b>18 à 29 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
<b>30 à 59 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
<b>60 à 79 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1<sup>re</sup> dose de rappel ou l'infection)</small>
<b>80 ans et plus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓

**N.B :**

- Les personnes ayant eu le Covid-19 moins de 3 mois après leur dernière injection, sont éligibles au rappel :
  - dès 3 mois après leur infection pour la 1<sup>re</sup> dose de rappel pour toutes les personnes éligibles,
  - dès 3 mois après leur infection pour la 2<sup>e</sup> dose de rappel pour les personnes immunodéprimées, âgées de 80 ans et plus ou résidents en EHPAD et USLD,
  - dès 6 mois après leur infection pour la 2<sup>e</sup> dose de rappel pour les personnes de 60 à 79 ans inclus.
- La 2<sup>e</sup> dose de rappel n'est pas nécessaire pour les personnes ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après la 1<sup>re</sup> dose de rappel.
- La vaccination est possible en centres de vaccination et auprès de nombreux professionnels de santé : pharmaciens, médecins (généralistes ou spécialistes), médecins du travail, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes. Elle est également possible en laboratoire de biologie médicale, à domicile ou encore peut être organisée sur le lieu de soin des personnes.
- Pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal peut être exigé pour avoir un certificat de vaccination

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : [www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](https://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)



version : 7 avril 2022